

DESFONTAINE AUGUSTE 25 AVRIL 1918



Auguste Henri Marie DESFONTAINE, né le 24 juillet 1890 à Chavagnes en Paillers, fils de Auguste Clément DESFONTAINE, 37 ans, cultivateur, domicilié au Grand Preuilley de Chavagnes en Paillers et de Marie Célestine AUVINET, son épouse, 37 ans, Cultivatrice. Il est décédé célibataire et résidait à la Boissière de Montaigu.

Inscrit sous le N° 53 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 51^{ème} régiment d'Artillerie à compter du 7 octobre 1911, arrivé au corps le dit jour, immatriculé sous le N° 1094. 2^{ème} canonnier.

Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté au 51^{ème} Régiment d'Artillerie de Nantes.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 10 août 1916. N'a pas rejoint son corps au début de la mobilisation et n'a pas été porté manquant par son corps d'affectation, ce qui lui a permis de rester dans ses foyers jusqu'au 10 août 1916.

Passé au 266^{ème} Régiment d'Infanterie le 1^{er} avril 1917.

Canonnier servant au 266^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne. Décédé le 25 avril 1918 à Mont Vidanne près de Wistoutre (Belgique), âgé de 28 ans, tué par l'ennemi. Mort pour la France.

266^{ÈME} RÉGIMENT D'ARTILLERIE

VOSGES

Le 2^{ème} groupe débarque à Dounoux (Vosges), le 4^{ème} groupe à Épinal ; les deux groupes sont dirigés par étapes, sur Corcieux, Sainte Marguerite et Provenchères. Ils font partie, en qualité d'artillerie de corps du 14^{ème} C.A., de la 1^{ère} armée, dite armée des Vosges.

Le 16 août, ils franchissent le col de Saales et pénètrent en pays annexés. La victoire semble nous sourire.

Depuis quelques jours déjà les artilleries divisionnaires du 14^{ème} C.A. sont à l'œuvre ; l'artillerie de corps, non encore engagée, brûle de se montrer leur égale.

C'est le 18 août que les 2^{ème} et 4^{ème} groupes reçoivent le baptême du feu, le 2^{ème} groupe à Steige, le 4^{ème} groupe à Plaine ; ces premiers combats sont menés avec un entrain et un courage admirables que ne parvient pas à troubler le feu meurtrier des obus de 15 reçu à découvert, sans abris ni tranchées.

Dès le 20 août la situation change et rapidement devient grave. L'Armée française tout entière est en retraite. Le 14^{ème} C.A. doit céder à la pression de forces supérieures.

L'artillerie de corps reçoit la dure mission de protéger le repli du corps d'armée.

Les deux groupes doivent bientôt repasser les cols.

Du 20 au 27 août, ils défendent avec un courage tenace les lignes de repli successives du corps d'armée.

Le 28 août, ils se battent à Hurbacheet, à Moyen Moûtier ; le 29 août, à la Hollande et à Nompatelize. Ce dernier jour, ils doivent, avec un bataillon d'infanterie et deux bataillons de chasseurs alpins, résister coûte que coûte pour permettre au 14^{ème} corps de prendre position sur la Mortagne.

Malgré de lourdes pertes en personnel, chevaux et matériel, en dépit de massives attaques allemandes, ils tirent avec acharnement et ne se retirent qu'à la nuit, leur mission accomplie, ayant épuisé toutes leurs munitions. Cette brillante conduite leur vaut les félicitations du général commandant l'armée.

Un jour de répit est accordé aux groupes, le 30 août, à Bruyères et Brouvelieures.

Dès le lendemain ils reviennent à la bataille, vont prendre position dans les bois à la Croix-Idoux, à la Passée du Renard, au contact immédiat de l'ennemi, et coopèrent à la dépense de la Mortagne. Beaucoup de fatigue et de privations, beaucoup de misères physiques et morales pendant cette période ; quelques morts, de nombreux blessés.

Le 7 septembre, les groupes vont occuper des positions d'avant-garde, à la Corne du Lys et au cold'Anosel.

Le 11 septembre, ils se reportent avec tout le corps d'armée sur Saint Dié, à la poursuite de l'ennemi qui recule. A ce moment, les deux groupes sont retirés de la bataille et dirigés par Mattexei, sur Charmes où ils vont être embarqués pour la Somme (20 septembre)

SOMME (PREMIER SÉJOUR).

Les deux groupes, toujours rattachés à l'artillerie de corps du 14^{ème} C.A., débarquent dans la région de Clermont (Oise) et se dirigent par étapes sur Montdidier et Harbonnières.

Le 25 septembre, ils sont engagés, l'un et l'autre, près de Rosières-en-Santerre, le 2^{ème} groupe au combat de Lihons, le 4^{ème} à celui de Proyart où ils appuient efficacement la résistance magnifique et les contre-attaques furieuses de l'infanterie du 14^{ème} C.A.

L'ennemi, contenu sur ce point, doit chercher plus au nord le succès qui lui échappe.

Le 28 septembre, les deux groupes sont mis à la disposition du 20^{ème} C.A. qui est entré en ligne à la gauche du 14^{ème} C.A. et dont l'artillerie n'est pas encore complètement débarquée.

Ce sont alors les combats meurtriers de Montauban, Fricourt et Carnoy.

Le 2 octobre, les groupes reviennent aux ordres du 14^{ème} C.A. et vont occuper jusqu'à la fin du mois, diverses positions en avant des villages de Vrélyet de Beaufort.

Le 30 octobre, ils participent, avec un plein succès, à la victorieuse attaque du Quesnoy en Santerre, en appuyant l'infanterie dans de très remarquables conditions.

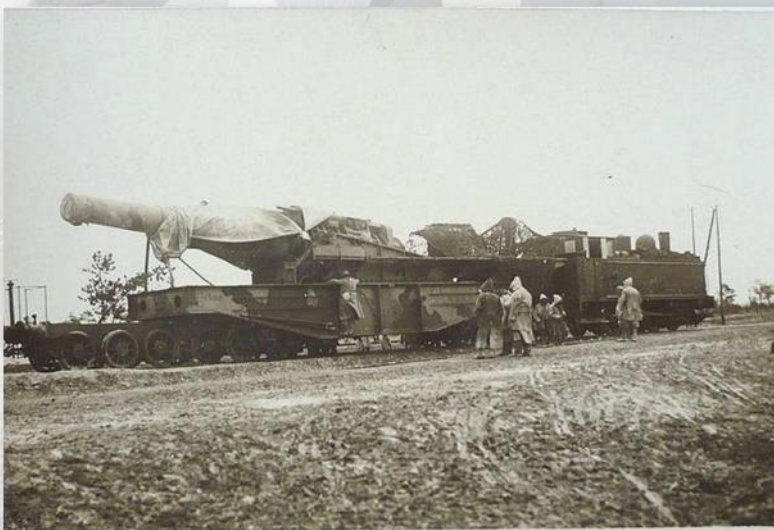
Journées qui révèlent les résultats immenses que l'on peut attendre de la liaison intime des deux armes, jusqu'alors peu réalisée dans la pratique.

Après la prise de cette importante position, les groupes reçoivent un ordre du général de CASTELNAU, commandant la 2^{ème} armée, félicitant les troupes qui ont pris part à l'opération, ainsi qu'une note du général commandant le 14^{ème} C.A., soulignant le rôle brillant joué par l'artillerie.

ARCHIVES PHOTOS



L'ARTILLERIE LOURDE



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : *Desfontaine*

Prénoms : *Auguste, Henri, Marie* Surnoms :

ÉTAT CIVIL.

Né le *24 juillet 1890*, à *Charagne en Tailles*, canton
de *S^t Fulgent*, département de *la Vendée*, résidant
à *la Boissière de Montaigu* canton de *Montaigu*, département
de *la Vendée*, profession de *domestique cultivateur*
Fils de *Auguste, Elément* et de *Aurinet, Célestine*, domiciliés
à *la Boissière de Montaigu* canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*

SIGNALEMENT.

Cheveux : *châtain foncé* Housseignements physiologiques
complémentaires :

Yeux : *noir foncé*

Front : { Inclinaison : *fuyant*

 { Hauteur : *grand*

 { Largeur : *moyen*

 { Doux : *utilitaire* Taille : *4 mètres 2 centimètres*

 { Base : *horizontale* Taille rectifiée : *1 m. cent.*

Nos. : { Hauteur : *moyen* Marques particulières :

 { Saillie : *et*

 { Largeur : *moyen*

Visage : *ronde*

Degré d'instruction générale : *3*

Inscrit sous le n° *13* de la liste *cantonale de Montaigu*
Incorporé au *51^e régiment d'Artillerie* à compter du
7 octobre 1911 arrivé au corps le *dix jours* et immatriculé
sous le N° *1094 - 25 canoniers*
Munition sous les drapeaux par application de l'art. 33 de la loi du 21 mars
1905. Passé dans la réserve de l'armée active le *8 novembre 1913*
CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE ACCORDÉ. - Affecté au *51^e Régiment*
d'artillerie en Montée. - Rappelé à l'activité par décret
de mobilisation générale du *1^{er} avril 1914*. - Arrivé
au corps le *10 Août 1916* et n'a pas rejoint au début
de la mobilisation et n'a pas été parti manquant
par son corps affectation ce qui lui a permis de
rester dans ses foyers le *20 Août* jusqu'au *10 Août 1916*
Passé au *26^e Régiment d'artillerie* le *1^{er} avril 1917*. -
Qui a l'empoché le *28 Août 1918* qui montait dans
près présents (Belgique) avis officiel du *14 mai 1911*
n° *11307 a*

CAMPAGNES.	BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.
<i>Contre l'Allemagne du 10 Août 1916 au 28 Août 1918</i>	<i>Blessé le 25 4. 1918 au Mont Belanne. par éclats d'obus décidés des suites de ses blessures de guerre.</i>